



L'agroforesterie est une approche agronomique qui mérite toute notre attention car elle répond à de nombreux besoins de nos abeilles : gestion plus écologique des milieux, présence de plantes mellifères en grand nombre... L'équipe d'Alain Canet travaille dans ce secteur depuis plus de 20 ans et a beaucoup à nous apprendre. Voici comment ils voient les relations arbres et abeilles et les pistes de réflexion qu'ils nous proposent.

Le manque de ressources alimentaires dans le temps et sa faible diversité sont aujourd'hui clairement évoqués parmi les multiples facteurs interagissant sur la mortalité des abeilles. Face à ce constat, et convaincus que la flore des bords de champs (herbacées, arbustes et arbres) joue un rôle de grande importance, nous avons initié et accompagné la mise en place d'une étude dans le Gers sur les contributions de cette végétation pour l'abeille domestique. Cette étude est construite autour de l'hypothèse selon laquelle plus un paysage agricole est morcelé et démuné en arbres et surfaces végétales semi-naturelles, plus il serait défavorable aux abeilles. Sur cette base-là, divers sites ont été sélectionnés dans ce département du sud-ouest, selon un gradient allant de l'openfield au bocage pour procéder à des suivis sur colonies d'abeilles (cheptel de 43 ruches).

Au-delà des relevés apicoles (état du couvain, poids des colonies, origine végétale des pollens et des miels), une analyse du paysage (composition végétale et structuration) de chaque site expérimental va être faite.



Une analyse des pratiques et des perceptions sociales de la problématique apicole en contexte agricole sera faite et permettra de mesurer les enjeux sociopolitiques.

Enfin, un petit guide méthodologique sera produit à la fin de cette étude et proposera une réflexion sur l'aménagement et la gestion des espaces semi-naturels a priori favorables à l'abeille, et surtout tâchera de montrer la convergence des enjeux et des dispositifs réglementaires liés aux thématiques de l'eau, de la biodiversité, des sols, du climat, des paysages, etc. Il s'adressera avant tout à un public d'agriculteurs et de socioprofessionnels.

Quelques pistes de réflexion

La végétation riveraine au service de l'abeille ?

Lors de la dernière journée mondiale de l'environnement, certains acteurs du monde apicole ont rappelé l'importance de la végétation « riveraine » en termes de ressource alimentaire. Si l'on considère seulement la couverture végétale herbacée et arbustive des bords de voirie, de champs et de cours d'eau, le potentiel est énorme et on atteint assez rapidement une



Moisson de blé dans des peupliers adultes plantés à 160 tiges/ha. En terme de production de biomasse, il s'agit d'une association particulièrement efficace.

surface conséquente qui pourrait participer à l'alimentation quotidienne des abeilles. Par des techniques simples, praticables à grande échelle et peu coûteuses, telles que la régénération naturelle assistée, il est possible de favoriser des espaces qui offriront des floraisons variées et étalées dans le temps. Des espaces qui sont aujourd'hui reconnus par la politique agricole commune (PAC) et dont le développement contribue à répondre aux principaux enjeux environnementaux.

Vers une agroforesterie « intégrée » ?

L'agroforesterie traditionnelle, qui associe production agricole et arborée sur une même parcelle, a été revisitée il y a un peu plus de 30 ans pour s'adapter aux conditions actuelles d'exploitation. Ces premiers systèmes d'agroforesterie « modernes », même s'ils n'étaient pas parfaits (souvent constitués d'une seule espèce issue de populations monoclonales), ont permis de faire avancer l'état des connaissances.

Face aux résultats encourageants de la recherche, une agroforesterie de « deuxième génération » se développe actuellement. Les parcelles plantées à faible densité (50 tiges/ha en moyenne) sont constituées d'un mélange pied à pied d'essences précieuses locales adaptées aux divers contextes pédoclimatiques. Pour accroître leur efficacité agroécologique, ces plantations sont renforcées par l'implantation de bandes enherbées et de haies champêtres et par l'intégration des formations végétales voisines : régénération naturelle assistée sur les bords de champs, bords de voiries, de fossés ou de cours d'eau. Tout

un ensemble de trames arborées et herbacées qui offriront des refuges et des habitats, mais aussi des ressources diversifiées en pollen et en nectar.

Des paysages agroforestiers au sens large

Les paysages agroforestiers sont des paysages mixtes associant arbres et cultures. A dominante agricole, les arbres y sont présents de différentes façons : parsemés dans les champs, en linéaires aux abords de cours d'eau, sous forme d'alignements dans les champs ou le long des axes de communication, en petits bosquets... Le bocage en est un exemple bien connu en France. Ces structures paysagères, souvent identitaires, sont multifonctionnelles. Elles assurent non seulement des fonctions productives (bois, fruits, cultures...) mais offrent également des atouts en termes de biodiversité, d'habitats (zones refuge), de corridor écologique, de protection contre l'érosion des sols, de régulation de l'eau ou de protection des cultures. Les arguments en leur faveur ne manquent pas.

MOTS CLÉS :

environnement, agriculture, flore et miellées

RÉSUMÉ :

l'agroforesterie constitue aujourd'hui une piste de développement pour une agriculture performante. Respectueuse de l'environnement et privilégiant les espèces indigènes, elle est favorable aux abeilles.

L'Association française d'agroforesterie est très active. Elle est relativement récente (2007) et se base sur l'expérience des chercheurs, développeurs, agriculteurs qui travaillent depuis des années dans le secteur. Elle est sur tous les fronts : projets de recherche et de développement, sensibilisation, formation et information de tous les acteurs concernés (site internet www.agroforesterie.fr, diffusion de documents d'information, dont la lettre d'information mensuelle envoyée gratuitement par mail, brochures...), mise en place de propositions concrètes pour faire évoluer la législation, les formations... Nous vous conseillons vivement de vous rendre sur leur site.

